

Action

ACTION DÉBATTUE

lors de la concertation

—

« Autoriser les livraisons de nuit
– en horaires décalés –
pour les gros volumes »

Quoi ?

QUOI ?

—

Les livraisons deviennent **autorisées sur le créneau 21h-7h** du matin, pour **les gros volumes**.

Cette mesure ne concerne que les poids lourds, pour **limiter le nombre de véhicules en circulation** et réaliser des tournées de nuit massifiées.

Pourquoi ?

POURQUOI ?

Les horaires actuels n'autorisent la livraison que de 7h à 11h du matin, en pleine heure de pointe, **ralentissant les véhicules** aussi bien en circulation que pour stationner.

La livraison des commerces et enseignes aux heures de pointe entraîne **une forte congestion, du stress et des difficultés de stationnement** au quotidien. C'est également une grande source de pollutions. Les livraisons sont aujourd'hui interdites de nuit, de peur de déranger les riverains.

→ QUI SUIS-JE ?

TRANSPORTEUR • TRANSPORTEUSE



Je suis l'**acteur opérationnel clé** de la prestation de livraison, je la planifie et je la réalise (ou je la fais réaliser par des sous-traitants).

Transporteur Transporteuse

MES OBJECTIFS



- Optimiser mes livraisons
- Réduire le stress des conducteurs et conductrices
- Livrer en temps et en heure
- Décharger devant les commerces et sur des aires de livraison disponibles



Je suis un **client clé** dans l'écosystème de la logistique urbaine et je génère d'importants flux de marchandises.

Commerçant Commerçante

MES OBJECTIFS



- Recevoir ma marchandise en temps et en heure
- Récupérer facilement et rapidement mes livraisons
- Assurer la rentabilité de mon établissement
- Échanger avec les livreurs et livreuses

→ SON AVIS

COMMERÇANT • COMMERÇANTE

→ Pour éviter la présence d'un salarié tôt le matin :

- **Laisser les clés** au livreur, pour qu'il décharge la livraison dans le lieu de stockage sans présence du commerçant. Certains outils existent pour que le lieu de stockage s'ouvre avec un code, généré chaque jour et envoyé au livreur uniquement au moment de son arrivée.
- Installer un **sas de livraison** sous clé, qui est greffé au commerce et qui n'implique pas de devoir entrer dans le commerce.

Sinon : à prévoir uniquement dans les enseignes qui ouvrent très tôt, comme la grande distribution.

Solutions



Je suis un **client clé** dans l'écosystème de la logistique urbaine. Pourtant, je connais très peu la chaîne de livraison et ses contraintes.

Citoyen Citoyenne

MES OBJECTIFS

- • Me déplacer rapidement
- Circuler en sécurité
- Vivre dans un centre-ville calme et agréable

→ SON AVIS

CITOYEN • CITOYENNE

Solutions

- Autoriser uniquement les **véhicules certifié silencieux** comme :
 - Les véhicules équipés d'un matériel certifié silencieux
 - Les véhicules (gaz, électrique) moins bruyants
- **Former les conducteurs** et conductrices pour livrer silencieusement
- **Autres avantages** pour le citoyen et la citoyenne :
 - Plus de places pour stationner en ville
 - Plus de sécurité : les conducteurs peuvent stationner en règle, et limiter les accidents.

EPCI



Je suis la **puissance publique**, appelée **collectivité/métropole/EPCI** (établissement public de coopération intercommunale).

MES OBJECTIFS



- Réglementer et planifier sur le territoire
- Gérer le partage de la voirie et ses aménagements pour les transports en communs, les déplacements des particuliers, la logistique urbaine...
- Apaiser et dynamiser le centre-ville, assurer sa sécurité et sa durabilité

TRANSPORTEUR • TRANSPORTEUSE

TRANSPORTEUR • TRANSPORTEUSE



Son avis



Son avis :
POUR

→ CAR IL VEUT :

- Éviter les heures de pointe, et libérer l'espace public pour les autres usages
- Stationner plus facilement
- Éviter à ses conducteurs et conductrices le stress, les incivilités et les risques d'accident
- Mieux travailler et moins polluer



Son avis



Son avis :
HÉSITANT

- **CAR IL VEUT :**
 - Être livré devant son commerce sans problème de déchargement
- **MAIS IL NE VEUT PAS :**
 - Être présent très tôt le matin dans le commerce, ou payer un salarié ou une salariée pour cela

CITOYEN • CITOYENNE

CITOYEN • CITOYENNE



Son avis



Son avis :
CONTRE

- **CAR IL NE VEUT PAS :**
 - De nuisances sonores nocturnes liées à la circulation des camions, ou au déchargement
- Subir une insécurité due à la vitesse de circulation des camions dans les rues vides



Son avis



Son avis :
POUR

→ À CONDITION DE :

- Concerter les professionnels pour une mise en oeuvre cadrée
- Équiper les véhicules en matériel certifié silencieux
- Arrêter les expérimentations dès la 1^{re} plainte de riverains
- Choisir des commerces adaptés et ouverts tôt le matin

→ CARTES ACTIONS

→ CARTES ACTIONS

ACTION

RÉSULTATS

☆ **Clés de réussite :**

- Expérimenter dans un secteur géographique contraignant pour les véhicules de livraison : difficultés d'accès, congestion importante, avec des enseignes qui génèrent des flux de marchandises importants.
- Une bonne collaboration entre l'autorité publique et les acteurs privés.

→ **Gains environnementaux :**

- Une réduction de 4 % des émissions dans le cadre d'une simple livraison nocturne (gain de temps sur la route).
- Une réduction de 38 % des émissions de polluants quand les livraisons nocturnes permettent l'utilisation de véhicules de gros volumes, ce qui est interdit en heure de pointe. Les entreprises ont pu massifier leurs flux et réduire le nombre de tournées, ce qui réduit les émissions.

L'expérimentation a été menée à Bordeaux, où 40 % des livraisons ont lieu en heure de pointe, en 2016.

→ **Acceptation sociale :**

- Des conducteurs-livreurs satisfaits de l'expérimentation grâce à un environnement plus serein. *Centre-ville* : pas de plaintes - *Secteur pavillonnaire* : deux plaintes de riverains (non-habités au bruit de nuit).